Novella Brands Inc
120 Midair Court
Brampton, Ontario, L6T 5V1
Canada
905-790-0636

PRODUIT: Blaze pro contre les fourmis - 400 g (Reg.32595) **CODE: P3-099802**

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Identité du produit	Blaze pro contre les fourmis - 400 g (Reg.32595)
Numéro del produit	P3-099802
Référence du fabricant	Empack Spraytech Inc. 98 Walker Drive Brampton Ontario Canada L6T 4H6 905-792-6571
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures	Au Canada : Appeler CANUTEC (613) 996-6666-aux États-Unis : appelez CHEMTREC (800) 424-9300.
Utilisation recommandée	Pulvérisation d'insecticide.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Éléments d'étiquetage :

Mot indicateur	MISE EN GARDE.

Classification des dangers :

Dangers physiques	Aérosols - catégorie 3. Gaz sous pression - gaz liquéfié .
Dangers pour la santé	Non classifié.
Mention de danger	Récipient sous pression : risquent d'éclater si chauffé. Contient un gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé.

Conseils de prudence :

Prévention	Tenir à l'écart de chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition. Non fumeur. Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation.
Réponse	Aucun .
Stockage	Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C/122° F. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Élimination	Aucun.
Danger (s) non classé (HNOC)	Utiliser seulement comme dirigée. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Isobutane	75-28-5	10-30
Distillats de pétrole	64742-47-8	5-10
Tétraméthrine	7696-12-0	0,200
d-phénothrine	26002-80-2	0,200
Parfum	Mix	< 0,10

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Inhalation	Aucun effet spécifique a été signalé. Fournir de l'air frais si aucune irritation persiste.
Contact avec les yeux	Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant des réutiliser. Laver soigneusement à l'eau tiède savonneuse.
Ingestion	Pas susceptibles d'être ingérés. Si se produit, ne donnent rien par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir, consulter un médecin. Obtenir des conseils médicaux.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Contact direct avec les yeux peut causer une irritation oculaire temporaire.

PRODUIT: Blaze pro contre les fourmis - 400 g (Reg.32595) **CODE: P3-099802**

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Aucun en particulier.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Contenu sous pression. Contenants sous pression pouvant exploser lorsqu'ils sont exposés à la chaleur ou de flamme.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Recueillir des contaminés d'extinction eau séparément. Cela ne doit pas être évacué dans des drains. Supprimer récipients intacts de la zone de danger immédiat, s'il est sûr de faire.
Risques d'incendie général.....	Aérosol non inflammable, mais il contient gaz propulseur inflammable.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate ; eviter la formation de poussière. Porter un équipement de protection et eloigner les personnes non protégées. Utiliser une protection respiratoire contre les effets de la poussière.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation.....	Laver soigneusement après manipulation . Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Contenu sous pression. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités ...	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des substances incompatibles. Ne pas stocker en plein soleil. Stocker à une température comprise entre 5° C (41° F) et 50°C(122°F).

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L`EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV TWA	ACGIH TLV STEL	OSHA PEL PEL	OSHA PEL STEL	NIOSH REL
Isobutane	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Distillats de pétrole	100 ppm	Non disponible	500 ppm; 2900 mg/m3	Non disponible	350 mg/m3
Tétraméthrine	Non disposable	Non disposable	Non disposable	Non disposable	Non disposable
d-phénothrine	Non disposable	Non disposable	Non disposable	Non disposable	Non disposable
Parfum	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi

Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. Tous les équipements et les cylindres avant l'utilisation de la terre.
Mesures de Protection individuelle :	
Protection des yeux/visage.....	Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection dans le cas où le contact visuel est possible.
Protection de la peau.....	Normalement pas nécessaire.
Protection des voies respiratoires.....	Non nécessaire sur une base de court-terme ou si une ventilation aspirante est présente. Utiliser un respirateur approuvé NIOSH pour les urgences.
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.

PRODUIT: Blaze pro contre les fourmis - 400 g (Reg.32595) **CODE: P3-099802**

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique	Aérosol.
Apparence physique	Fine brume.
Odeur	Bois de cèdre.
Seuil de l'odeur (ppm)	Non disponible.
pH	6.0 à 8.0.
Pression de vapeur (lb/po2)	40-50 @ 21 ° C .
Densité de vapeur (Air = 1)	> 1.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	Non disponible.
Point d'ébullition (° C)	
Point de fusion/congélation (° C)	Aucune donnée.
Teneur en COV	Aucune donnée .
Densité (liquide)	0,960-1.000.
Gravité spécifique (aérosol)	0,845-0,875.
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau.
Température d'auto-inflammation (propergol), ° C	460. (Isobutane).
Point d'éclair (° C), méthode	-82.8. (Isobutane).
Abaisser la limite d'explosivité (%, vol)	1,8. (Isobutane).
Limite supérieure d'explosivité (%, vol)	8.4. (Isobutane).

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable à températures & pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Ne se produit pas.
Conditions à éviter	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles	Éviter d'entrer en contact avec des oxydants.
Produits de décomposition dangereux Products	Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Distillats de pétrole	>5.2 mg/L (Rat - 4heures)	>5,000 mg/kg (Orale - Rat); >2,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Tétraméthrine	Non disposable	4,640 mg/kg (Orale- Rat)
d-phénothrine	>3.760 mg/L (Rat - 4heures)	5,000 mg/kg (Orale - Rat); <1,000 mg/kg (Peau - Lapin)
Parfum	Pas de données	Pas de données

Informations sur les Routes probables d'exposition :	
Voies de pénétration - Inhalation	Oui.
Voies de pénétration - Skin & yeux	Oui.
Voies de pénétration - Ingestion	Non.
Voies de pénétration - Absorption par la peau	Non.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants.
Toxicité aiguë	Pas d'effets significatifs connus.
Corrosion/Irritation cutanée	Peut causer une irritation cutanée bénigne.
Irritation oculaire/dommages oculaires graves	Contact direct avec les yeux peut causer une légère rougeur.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une sensibilisation cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.
Cancérogénicité	Non classifié comme cancérigène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Toxicité pour la reproduction	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
STOT - exposition unique	Non classifié.
STOT - exposition répétée	Non classifié.
Danger par aspiration	Aucune donnée disponible .
Effets chroniques	Aucun effets chroniques à long terme sont connues ou prévues.
Données toxicologiques	
Inhalation CL50 Rat 4hrs (calculé en mélange) :	~ 19 mg/L.

PRODUIT: Blaze pro contre les fourmis - 400 g (Reg.32595) **CODE: P3-099802**

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

DL50 par voie orale-rats (calculé en ..... mélange) :	~ 50 000 mg/kg.
DL50 par voie cutanée-lapin (calculé en .. mélange) :	~ 21 000 mg/kg.

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne devraient pas être rejetées dans l'environnement. Distillats, (pétrole), hydrotraité lumière (CAS #: 64742-47-8) : toxicité pour les poissons : CL50 > 45 mg/L, 96 heures ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 non disponible ; Toxicité pour les algues : EC50 pas disponible.
Persistance et dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées.....	Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road).....	UN1950, aérosols, classe 2.2.
DOT (U.S. route).....	UN1950, aérosols, classe 2.2, LTD QTY, bien de consommation, ORM-D.
IMDG (International - Marine).....	UN1950, aérosols, classe 2.2.
IATA (International Air).....	UN1950, aérosols, classe 2.2, Qté LTD.

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :.....	Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé.
Règlements américains.....	California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) ce matériel n'est pas connu pour contenir des produits chimiques actuellement répertoriés comme cancérigènes ou toxiques reproduction sous 65 de Californie a proposé à des niveaux qui seraient soumises à la proposition. OSHA (29CFR 1910.1200). Nationale inventaire TSCA : Produits cosmétiques ne sont pas réglementées en vertu de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité.....	Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. . Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel.
Abréviations.....	ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.
Préparé par	Affairs Regulatory
Version Révisée	AOU 20/2018